



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 31

4 août 1971

ÉVOLUTION DU NORD CANADIEN

Extraits d'un discours du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, au Congrès des directeurs de l'American Gas Association, à Banff, Alberta.

...Il ne fait pas de doute que les régions situées aux confins de l'Amérique du Nord offrent de grandes possibilités pour la découverte de pétrole et de gaz. Le plateau continental, l'Alaska, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest continentaux, l'archipel Arctique et les eaux couvertes de glace qui le bordent, sont autant de régions prometteuses, et c'est peu dire, puisqu'on connaît déjà leurs capacités de production pétrolière et gazière.

C'est Alexander MacKenzie qui, en 1789, a parlé pour la première fois de suintements de pétrole à l'endroit aujourd'hui connu sous le nom de Norman Wells. En 1920-21, on a foré le premier puits à cet endroit. La première découverte de gaz naturel dans cette région remonte à 1940. En 1960, on a trouvé du pétrole et du gaz dans le centre du Yukon. Au début des années soixante, on a détecté du gaz dans la région de la rivière Liard, juste au-dessus du 60° parallèle. En 1967, on a mis à jour le champ de gaz naturel du mont Pointed. Depuis la découverte de la baie Prudhoe, les événements se sont précipités.

SOMMAIRE

Évolution du Nord canadien.....	1
Bourses à des étudiants-athlètes	3
Les ventes de véhicules automobiles	3
Timbre du centenaire de la C.-B.	4
Exposition de porcelaines françaises à Toronto	5
L'expansion de la productivité minière ..	6
Terre des Hommes 1971	6
Indemnité accordée aux pêcheurs	7

L'année dernière, il y a eu deux grandes découvertes de gaz naturel dans l'archipel Arctique, l'une dans l'île Melville et l'autre dans l'île Roi-Christian, et toutes les deux ont été effectuées par *Panarctic Oils*. Il y a quelques jours, on a trouvé du gaz naturel dans le delta du MacKenzie.

Le champ de gaz naturel du mont Pointed, situé dans la partie sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest, sera probablement le premier à produire dans le Nord canadien. Vous savez sans doute que *Westcoast Transmission* a soumis une demande à l'Office national de l'énergie en vue de construire un gazoduc d'une longueur de 30 milles qui relierait avant la fin de 1972, ce champ de gaz à son réseau dans le nord-est de la Colombie-Britannique.

Si le projet reçoit l'approbation de l'Office, ce gazoduc sera le premier à transporter le gaz naturel du Nord aux marchés du Sud. Sa construction nous donnera une idée de ce que sera la construction de conduites au nord du 60° parallèle. Il faut mentionner, cependant, que ce gazoduc sera dans une région pas tellement différente des régions de la Colombie-Britannique qui lui sont adjacentes et où de telles conduites existent depuis quelques années.

Il n'y a pas ou presque pas de pergélisol dans la région en question. La roche est assez près de la surface. Le système écologique se remet relativement vite des dégâts causés par l'homme. Cette région ne peut être parmi les zones très vulnérables, mais elle possède son propre système écologique et nous veillerons à ce que le gazoduc soit construit avec toutes les précautions possibles.

* * * * *

DIRECTIVES PRÉCISES

Peu après ma nomination comme ministre du Nord canadien en 1968, j'ai voulu m'assurer que la mise en valeur de cette partie du pays s'harmoniserait avec les réalités et les besoins de la région. Il en est résulté un programme législatif en trois points concernant la conservation. Ce programme fournit un

cadre aux activités nordiques de la présente décennie et permet au Gouvernement d'établir des lignes de conduite bien précises pour les projets de développement comme celui qui est actuellement à l'étude au mont Pointed.

Il y a eu d'abord la présentation du Projet de loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, qui assure la protection du Nord canadien contre la pollution en haute mer. Puis il y a eu le Projet de loi sur les eaux intérieures du Nord qui, en constituant les ressources d'eau douce en propriété publique, en assure un usage rationnel. Les utilisateurs d'eau du Nord ne doivent rejeter dans le milieu naturel que des eaux saines, faute de quoi ils s'exposent à perdre leurs droits d'usagers. Finalement, l'année passée, la Loi sur les terres territoriales a été modifiée afin de permettre au Gouvernement d'exercer un contrôle sur les types et les méthodes d'exploration ainsi que sur l'exploitation des ressources au nord du 60^o parallèle. Les règlements relatifs à l'utilisation des terres qui se rattacheront à cette loi, établiront les lignes de conduite et les conditions auxquelles devront se conformer toutes les personnes qui effectueront des travaux sur les terres publiques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Toutes ces mesures sont importantes. Elles existent parce que nous croyons qu'il est possible de développer le Nord tout en préservant le milieu, et d'en exploiter les ressources sans pour autant polluer l'air, la terre ou les eaux. Ces mesures montrent jusqu'à quel point les Canadiens désirent protéger leur patrimoine nordique et réaliser dans l'avenir un meilleur équilibre entre les facteurs humains et les facteurs économiques en présence dans le processus du développement. Elles montrent également l'attitude du Gouvernement qui croit fermement que, pour que ses programmes et sa politique concernant le Nord soient bénéfiques au cours des prochaines années, ils doivent être élaborés en collaboration avec tous les intéressés, à savoir les résidents du Nord, les Conseils territoriaux, l'industrie, les écologistes et les représentants de l'État. Telle a été la façon de procéder que nous avons adoptée avec un certain succès en rédigeant l'an dernier le Règlement sur l'utilisation des terres.

* * * * *

CONSTRUCTION DE PIPE-LINES

Il va de soi que l'intérêt que nous portons à la région septentrionale et à ses richesses, s'étend également à la construction et à la mise en service de conduites de gros diamètre. Les règlements relatifs à l'utilisation des terres, par exemple, auront un impact important sur tous les projets de construction de pipe-lines.

Il se peut fort bien que le terrain où passera l'oléoduc soit déclaré zone d'aménagement foncier et soit, par la suite, soumis à des contrôles plus rigoureux. Le Gouvernement reconnaît qu'il doit être en mesure de répondre de façon intelligente à toute

demande de construction d'une telle conduite dans le Nord canadien. Il y a deux ans, il a formé un groupe de travail interministériel sur les pipe-lines dans les régions septentrionales. Ce groupe agit à titre de conseiller pour ce qui touche les normes de construction, les parcours éventuels, les effets écologiques et socio-économiques d'installations de ce genre. La construction d'un gazoduc et celle d'un oléoduc présentent les mêmes difficultés, mais une fois qu'elle est achevée, les problèmes ne sont plus les mêmes. Une petite fuite dans un oléoduc comporte de graves conséquences pour une grande région, alors que le risque occasionné par une fuite de gaz est moins élevé.

Récemment, j'ai visité la station de gazoduc expérimentale de Sans-Sault, près de Norman Wells. J'ai été fortement impressionné par le travail de vérification que font les sociétés participantes avant de présenter une demande de construction d'un gazoduc dans le Nord. Les sociétés doivent recueillir une masse de renseignements, parce que leurs requêtes feront l'objet d'une étude rigoureuse. En vertu des lignes de conduite rendues publiques par M. Greene et moi-même, au mois d'août dernier, les sociétés intéressées sont clairement tenues d'effectuer les recherches nécessaires pour appuyer leur demande. En d'autres mots, elles doivent prouver à l'État qu'elles ont bien tenu compte des facteurs écologiques et bien examiné la possibilité de faire participer les habitants du Nord canadien à la construction et à l'entretien de l'oléoduc projeté.

LES RECHERCHES SUR L'ENVIRONNEMENT

Les recherches sur l'environnement faites actuellement par l'État sont conçues de façon à faciliter les questions appropriées. Elles nous permettront aussi d'apprécier les réponses que nous fournira l'industrie. Les enquêtes sur l'environnement examinent présentement six aspects de la question:

1. L'étude de l'environnement aquatique afin de relever les données dont dépend l'écosystème de nos cours d'eau....

2. L'établissement des stations hydrométriques supplémentaires munies d'appareils capables de déterminer la qualité de l'eau et sa teneur en limon. Avec les études sur l'environnement aquatique, ces stations permettront d'identifier les passages à éviter: elles indiqueront les endroits où le pipe-line risquerait de déranger les frayères ou de provoquer la dégradation ou l'érosion des rives d'un ruisseau ou d'une rivière....

3. La mise en oeuvre d'un vaste programme d'études de la faune: il consiste notamment en un inventaire des espèces d'oiseaux et d'animaux, de leur nombre et de leur distribution dans une région située sur le parcours du pipe-line projeté. Ces études visent à déterminer les conséquences d'une telle installation pour les populations fauniques....

4. Une étude détaillée de l'environnement du nord du Yukon et de la vallée du Mackenzie, afin

BOURSES À DES ÉTUDIANTS-ATHLÈTES

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social, M. John Munro, a fait connaître la liste des 392 candidats qui recevront la Bourse d'aide aux étudiants-athlètes. Une seconde et dernière liste de boursiers sera communiquée incessamment.

Ces subventions, a expliqué M. Munro, visent à encourager les jeunes Canadiens qui désirent mener de front, programme d'études et carrière sportive. Selon le ministre, les programmes d'entraînement, auxquels doivent se soumettre nos meilleurs athlètes canadiens durant les mois d'été, limitent les possibilités de profiter des occasions d'emploi qui leur seraient autrement offertes pour pourvoir à leurs études. Ces bourses, d'ajouter M. Munro, sont de nature à inciter les athlètes canadiens à fréquenter des institutions et universités canadiennes.

L'an dernier, cette formule d'assistance aux étudiants-athlètes n'en était qu'à ses débuts et l'octroi des bourses, très limité. Cet été, le projet s'inscrivant dans l'ensemble du programme fédéral d'aide aux étudiants, le nombre de récipiendaires s'est accru considérablement. Les bourses accordées en 1970 seront renouvelées dans le cas d'étudiants ayant poursuivi leurs programmes d'études et de formation sportive.

Le programme 1971 partage les subventions aux étudiants-athlètes en deux catégories. La première comprend le programme d'octrois déjà en cours et en vertu duquel 70 bourses renouvelables seront décernées. Les 30 premiers candidats choisis recevront des subventions de \$2,000 qui seront renouvelées pour une période maximale de quatre ans, à condition que les bénéficiaires aient satisfait aux exigences de leur programme d'études et respecté leur horaire d'entraînement sportif. Quarante bourses de \$1,000, et renouvelables pour une année seulement, seront mises à la disposition des candidats du groupe suivant.

La seconde catégorie comprend les octrois accordés grâce à la disponibilité d'un budget de un million de dollars qu'affecte, à cette fin, le Gouvernement fédéral, dans le cadre de son programme 1971 d'aide aux étudiants. Les boursiers représentent quelque 35 disciplines sportives. Au total, la valeur de ces bourses atteint \$525,000 environ; les sommes en réserve serviront au second bloc de subventions. Les autres bourses varient entre \$500, \$1,000 et \$1,500 selon que le récipiendaire fréquente une école secondaire, un CEGEP ou une université. Aucune des subventions dans la seconde catégorie ne peut être renouvelée. Les octrois seront versés aux récipiendaires en septembre, lorsque le ministère aura reçu un certificat de l'école ou de l'université du candidat, attestant de son inscription en tant qu'étudiant à plein temps. A moins de circonstances atténuantes, les récipiendaires doivent fréquenter une institution ou une université du Canada.

Cette année, deux projets spéciaux s'inscrivent au programme de bourses pour étudiants-athlètes.

Soixante-dix récipiendaires des provinces de l'Atlantique devront s'inscrire à un stage de formation, organisé cet été à l'Université Dalhousie, où, sous la direction d'un personnel hautement qualifié, les candidats suivront des cours d'évaluation et de contrôle des aptitudes ainsi qu'un programme l'entraînement individuel. Il s'agit là d'un projet pilote visant à améliorer la compétence des jeunes athlètes de la région atlantique.

En outre, Hockey Canada et la Direction de la santé et du sport amateur ont reçu les candidatures de plus de 1000 joueurs de hockey qui désirent poursuivre leurs études. Le Comité des bourses aux étudiants-athlètes de Hockey Canada s'occupe en ce moment de recommander les candidats à cette bourse. Ce projet permet d'étendre le programme de subventions au hockey, pour y inclure quelque 85 étudiants-joueurs.

Bon nombre de récipiendaires participeront cet été à divers projets qui ont été conçus et réalisés par les organismes de régie sportive, afin d'augmenter la participation aux activités sportives et améliorer la qualité des sports canadiens, en général. Ces projets sont conformes à la politique d'aide aux étudiants adoptée par le Gouvernement, en ce sens qu'ils évitent aux récipiendaires l'obligation de s'engager cet été sur le marché du travail.

LES VENTES DE VÉHICULES AUTOMOBILES

En mai, les ventes de véhicules automobiles neufs ont atteint de nouveaux records. Le total des ventes a dépassé pour la première fois les 100,000 unités vendues en un seul mois et s'est chiffré par 102,144, soit 28.2% de plus qu'un an plus tôt; ce total est en outre de beaucoup supérieur au sommet atteint en mai 1967 (96,953). Les ventes de voitures particulières sont montées à 84,768 unités (+26.1%), l'emportant ainsi sur le sommet de mai 1967 (81,259 unités). Les ventes de véhicules utilitaires se sont chiffrées par 17,376 unités, soit le chiffre le plus élevé atteint depuis au moins 1961, et constituent probablement un record absolu.

Alors que les ventes de voitures particulières de fabrication nord-américaine montaient à 65,353 unités, soit une augmentation de 21.5% par rapport à un an plus tôt, celles des voitures d'outre-mer ont continué leur progression qui a atteint 44.6% (19,415 unités), accaparant ainsi 20.0% du marché en mai et au cours de la partie de l'année écoulée depuis janvier.

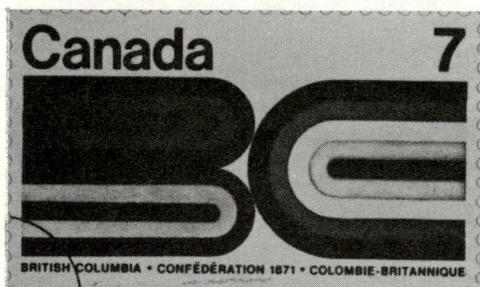
La part du marché pour la période de janvier à mai des véhicules utilitaires fabriqués outre-mer a été de 7.95%, contre 5.98% un an plus tôt; cette progression est attribuable à l'augmentation de 76.2% des véhicules vendus en mai (1,447 unités).

Depuis mai 1970, les augmentations de ventes de voitures particulières se sont échelonnées entre 4.6% au Manitoba (3,000 unités) et 70.3% au Nouveau-Brunswick (2,563); en Ontario les ventes sont montées de 33.7% pour atteindre 35,089 unités, et au Québec, de 15.6%, soit 25,485 unités.

TIMBRE DU CENTENAIRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Les postes canadiennes ont émis le 20 juillet trente millions de timbres de 7c pour marquer le centième anniversaire de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération.

Le dessin de ce timbre commémoratif est l'oeuvre de M. E.R.C. Bethune, de Vancouver, qui dit avoir cherché à rendre une célébration "actuelle" en s'inspirant de celles de son enfance où des bicyclettes ornées de banderoles de papier de couleurs venaient égayer les défilés. Son dessin est une image abstraite de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la jeune nation canadienne.



NOTES HISTORIQUES

Lors de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération, le 20 juillet 1871, il y avait à peine cent ans que les navires des explorateurs européens avaient pénétré pour la première fois dans ses eaux côtières.

Les Espagnols Juan Perez, en 1774, et Bodega y Quadra, en 1775, commencèrent l'exploration de la côte de la Colombie-Britannique. En 1778, le capitaine James Cook, explorateur anglais, qui cherchait un passage vers le Nord-Ouest, devint le premier Européen à débarquer sur le continent lorsqu'il aborda à Nootka Sound (côte ouest de l'île de Vancouver), où il prit possession de la région côtière au nom de l'Angleterre. L'Espagne, qui considérait encore ce territoire comme le sien en disputa la possession à l'Angleterre. Ce n'est qu'après le voyage où le capitaine George Vancouver fit le relevé du littoral, de 1792 à 1794, que la question du droit de propriété fut réglée en faveur de l'Angleterre.

C'était alors l'apogée du commerce des fourrures qui avait commencé peu après que Cook eut raconté avoir trafiqué avec les aborigènes. Les navires de commerce britanniques et américains circulaient le long de la côte tandis que trafiquants et explorateurs des Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson se rendaient en Colombie-Britannique par voie de terre afin d'établir de nouveaux postes de traite et de nouvelles routes commerciales. Au cours de cette période, soit en 1793, Alexander Mackenzie, parti de l'est du Canada, termina son voyage épique par voie de terre aux côtes de l'océan Pacifique; en 1808, Simon Fraser suivit jusqu'au Pacifique la grande rivière qui porte aujourd'hui son nom; en 1807 et en

1811, David Thompson explora tout le cours de la rivière Columbia.

Vers le milieu du XIXe siècle, la concurrence des États-Unis dans le domaine commercial et l'augmentation du nombre de pionniers américains poussèrent l'Angleterre à consolider ses droits territoriaux dans l'Ouest. En 1846, il fut officiellement décidé que le 49e parallèle servirait de frontière entre le territoire britannique et le territoire américain, des montagnes Rocheuses à l'océan Pacifique. En 1849, l'île de Vancouver, avec Victoria comme capitale, devint la première colonie de la Couronne établie à l'ouest des Grands lacs. En 1858, les territoires continentaux passèrent à leur tour à la Couronne sous le nom de "Colonie de la Colombie-Britannique" et la ville de New Westminster fut proclamée capitale de la nouvelle colonie.

LA RUÉE VERS L'OR

La découverte d'or au cours de cette même année amena des prospecteurs à la rivière Fraser, puis ce fut la grande ruée vers l'or de Cariboo en 1860. En 1862, on vint en aide aux chercheurs d'or en faisant construire la célèbre route Cariboo par le Corps royal du génie, au coût de plus d'un million de dollars. Cette route facilita l'accès aux dépôts aurifères du nord du continent. En 1866, soit un an après l'achèvement de la route, on proclama l'union des colonies de la Colombie-Britannique et de l'île de Vancouver. En 1869, la ville de Victoria, siège actuel du Gouvernement provincial, remplaça New Westminster comme capitale de la colonie.

La Colombie-Britannique s'unit au Canada en 1871 sur la promesse qu'un chemin de fer transcontinental serait construit jusqu'au Pacifique. En 1881, le chemin de fer Pacifique-Canadien fut constitué en société et, en 1885, on terminait la construction du chemin de fer et la découverte d'importants dépôts de minerais favorisèrent grandement le développement industriel de la province.

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EN 1971

De nos jours, les principales industries de la Colombie-Britannique sont la pêche, l'exploitation des forêts et des mines et la fabrication industrielle. La Colombie-Britannique est la province du Canada où la pêche rapporte le plus. Elle vient aussi au second rang pour les métaux et les produits forestiers. En plus d'offrir toutes ces richesses naturelles, le sol de la province est propice à la culture fruitière et à l'industrie laitière dans les régions du sud, et à l'élevage des bovins dans les régions intérieures du nord, où se trouvent quelques-unes des plus importantes fermes d'élevage du Canada.

La Colombie-Britannique, qui a une superficie de 366,255 milles carrés, se classe au troisième rang des provinces du Canada par ses dimensions. Les eaux intérieures occupent 6,976 milles carrés de la superficie totale et presque 70 p. 100 du territoire est boisé. La province est dominée par de grandes chaînes de montagnes.

EXPOSITION DE PORCELAINES FRANÇAISES À TORONTO

Quiconque a déjà admiré ou acheté un objet de porcelaine fine ne voudra manquer l'exposition passionnante de céramiques françaises qui se termine le 22 août au Musée royal d'Ontario, à Toronto. Cette exposition, intitulée "Céramiques de France", illustre la diversité et la qualité de la poterie et de la porcelaine françaises du Moyen-Âge à la Révolution.



Buste d'empereur romain.
Fin du XVIIIe siècle.

L'art de la poterie au treizième siècle est représenté par des tuiles de carrelage aux couleurs simples qui décoraient le sol des églises gothiques; leur beauté était mise en valeur par les reflets du soleil que filtraient les vitraux multicolores. La tradition de la fabrication de ces tuiles s'est poursuivie jusqu'au seizième siècle. Sur certaines tuiles semble passer en procession toute la société du quinzième siècle, depuis les chasseurs jusqu'aux artisans, et des bouffons aux chevaliers dans toute leur splendeur héraldique.

D'autres formes de l'art de la céramique reflètent certains aspects de la vie en France. L'exposition groupe des objets aussi bizarres qu'une soupière épousant la forme d'un dindon, et un plat décoré de bottes d'asperges en relief.

Outre les pièces somptueuses qui ornaient les maisons des riches, on peut en admirer d'autres, tout aussi magnifiques, qui illustrent la vie des moins fortunés. Le contraste est présenté par des figurines du dix-septième siècle représentant un joueur de vielle vêtu d'une cape et coiffé d'un chapeau à larges bords, et une mendicante allaitant son enfant.

Parmi les pièces à usage pratique on peut admirer une statuette d'homme tenant son chapeau d'une main et un bougeoir de l'autre. Il est plus difficile de déterminer l'usage que l'on faisait au dix-septième siècle d'un bol dans lequel est couchée une figurine de femme nue.

Les Canadiens admireront avec un intérêt particulier les céramiques françaises découvertes lors des fouilles archéologiques entreprises à la forteresse de Louisbourg, en Nouvelle-Écosse.

COOPÉRATION ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE

Cette exposition est le résultat des efforts concertés des Gouvernements français et canadien et a été organisée par le Musée national de céramique de Sèvres en collaboration avec la Galerie nationale d'Ottawa.

L'exposition "Céramiques de France" a ouvert ses portes au public le 15 juillet. En avant-première, le 14 juillet, une fête franco-canadienne en l'honneur de la prise de la Bastille a eu lieu au Musée royal d'Ontario. Il s'agissait d'un "Bal populaire" comportant de la danse, du champagne gratuit, des musiciens ambulants et l'occasion de goûter les mets et les vins français. Le nombre des billets, de \$5 chacun, était limité à 800. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a présidé aux cérémonies d'inauguration et les deux hôtes du "Bal populaire" étaient le Musée royal d'Ontario et le Consul général de France.



Terrine et son plateau - vers 1798.

Photos - Musée royal de l'Ontario,
Toronto.

L'EXPANSION DE LA PRODUCTIVITE MINIÈRE

Le Conseil économique du Canada vient de publier un rapport rédigé par M. John Dawson et intitulé *L'évolution de la productivité dans les industries extractives canadiennes*.

Cette étude des industries extractives du Canada a pour but de fournir des renseignements de fond et de servir d'analyse préparatoire au septième Exposé annuel intitulé "Les diverses formes de la croissance", qui tente de définir clairement les éléments fondamentaux de la croissance des principaux groupes d'industries au cours des deux dernières décennies. Le septième Exposé fait remarquer que la production des industries minières a augmenté, au cours des deux décennies d'après-guerre, au rythme annuel moyen de 8.5 p. 100, en comparaison d'une expansion d'un peu plus de 4.5 p. 100 pour l'ensemble de l'économie. Il ajoute, cependant, qu'il faut se garder d'attacher trop d'importance à la croissance rapide de la "productivité de la main-d'oeuvre" dans l'industrie minière car celle-ci a été axée fortement, pendant un certain temps, sur un "haut coefficient de capital", tendance qui s'est encore accrue pendant la période d'après-guerre. Dans ces conditions, il est important, si l'on veut être précis, de calculer l'augmentation de la production en fonction de l'augmentation de toutes les ressources employées.

Cette étude examine aussi la croissance de la "productivité des facteurs", c'est-à-dire les augmentations de production autres que celles qui découlent de l'évolution de la main-d'oeuvre et des apports de capitaux, dans l'ensemble du secteur minier et dans les sous-groupes d'industries minières.

M. Dawson fait remarquer que les investissements de capitaux par travailleur, en dollars de 1967, sont passés de moins de \$25,000 dans les premières années d'après-guerre à plus de \$100,000 ces dernières années, et que cette hausse a été particulièrement importante au cours des années 1960. En conséquence, le taux de croissance de la productivité des facteurs, qui avait atteint une moyenne annuelle d'un peu plus de 4 p. 100 pendant la période 1947-1957 est tombé à un taux d'accroissement négligeable pour la période de 1957-1968. L'étude examine ensuite l'augmentation de la productivité des facteurs pour les principaux groupes d'industries extractives pendant la période 1957-1968 et conclut que les taux d'accroissement ont été peu élevés pour la plupart d'entre eux. Le groupe le plus important, celui de l'extraction des métaux, n'a enregistré aucune augmentation, bien que l'une des industries de groupe, celle de l'extraction du fer, accuse un accroissement remarquable. Dans le groupe des minéraux combustibles, le taux de croissance de la productivité des facteurs pour la grande industrie du pétrole brut et du gaz naturel a également été faible entre 1957-1968. L'étude propose un certain nombre d'explications pour la lenteur récente du rythme de croissance de la productivité. De longs délais s'écoulent entre l'accumu-

lation des investissements, y compris les investissements qu'exige l'exploration, et l'augmentation ultérieure de la production. Pour l'essentiel, le processus à l'étude est un processus dynamique qui crée la capacité de répondre aux besoins futurs et non seulement à la demande actuelle. Cet aspect est important pour les industries de la potasse, du pétrole brut et du gaz naturel. En outre, les perfectionnements qui tendent à augmenter la productivité des facteurs peuvent être contrebalancés dans une grande mesure par l'accroissement des capitaux consacrés à l'exploration et à la mise en valeur des gisements de minerai, de pétrole et de gaz de qualité inférieure, situés à une plus grande profondeur ou dans des endroits plus reculés.

L'auteur conclut que les répercussions à long terme de l'exploitation minière sur l'emploi ne sont pas considérables, bien que l'on soit obligé de faire appel de plus en plus souvent à une main-d'oeuvre qualifiée. Alors que les répercussions sur l'emploi au cours des phases de la construction sont profondes, l'augmentation générale des emplois dans l'industrie minière ne sera probablement pas très élevée. Le nombre d'emplois peut augmenter dans certaines industries minières, mais cet accroissement sera probablement neutralisé par une baisse plus prononcée du nombre d'emplois dans l'extraction de l'or et celle du charbon en Nouvelle-Écosse. En 1967, ces deux industries occupaient à elles seules 20 p. 100 de l'ensemble de la main-d'oeuvre du secteur minier.

L'expansion des industries extractives revêt une importance particulière pour certaines régions du Canada, notamment les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et les régions reculées des provinces, car ces industries offrent pratiquement la seule possibilité d'activité commerciale pour ces régions. Les nouveaux projets d'établissement d'industries minières à haut coefficient de capital dans les régions reculées, tout en n'employant qu'un nombre restreint de travailleurs, après l'achèvement de l'exploration et de la construction, ajouteront toujours de nouvelles dimensions à l'économie de ces régions.

TERRE DES HOMMES 1971

L'exposition permanente culturelle de Montréal qui se tient sur le site d'Expo 67 propose pour l'été 71 renouveau et fraîcheur. Sur le thème "Culture à travers le monde", Terre des Hommes a ouvert ses portes le 11 juin. Elle le fait dans une nouvelle formule: en effet, Terre des Hommes est, pour la première fois, mise gratuitement à la disposition du public qui pourra bénéficier d'un renouvellement de près de 90 pour cent dans ses pièces d'exposition.

Parmi les quelque soixante pavillons, certains exposent des collections de prestige où, la famille en général peut passer des heures splendides à musarder dans le magnifique décor des îles. Des films spectaculaires, des réalisations scientifiques, des

oeuvres d'art, des expositions nationales, des manifestations ethniques et des spectacles gratuits, Terre des Hommes c'est tout cela et bien plus encore. Mille choses sont proposées tant à l'imagination qu'à la culture; citons par exemple:

- le somptueux Pavillon de l'Iran qui célébrera en octobre prochain le 2,500^e anniversaire de la fondation de l'Empire perse par Cyrus le Grand. Le visiteur peut y admirer des objets d'art vieux de 4,000 ans de même que la robe de couronnement de Sa Majesté l'Impératrice Shahbanou ainsi que les éblouissants bijoux de la couronne;
- le retour des États-Unis sous le fameux dôme géodésique dessiné par Buckminster Fuller pour Expo 67. Nos voisins d'outre-quarante-cinquième reviennent à Terre des Hommes avec une présentation extraordinaire de leur folklore commanditée par l'Institut Smithsonian. Certains secteurs de la gigantesque bulle d'acier et de verre permettent au visiteur d'évoquer les décors des plus jolis coins des États-Unis;
- la Tchécoslovaquie fait revivre cette année les joies de l'enfance: jouets, marionnettes et rêves enchantés des forêts mystérieuses peuplées de lutins et de fées;
- une sensationnelle exposition de voitures de course les plus renommées dans le monde du pilotage de course des temps modernes attireront les amateurs. Les bolides gagnants des plus grands circuits tels Indianapolis, le Mans et Mont-Tremblant y sont exposés;
- le cinéma sur écran à 360°, présenté dans l'ancien Pavillon du Téléphone, l'une des techniques les plus extraordinaires jamais montrée à travers le monde. On y présente "Hommage à l'Homme", film japonais qui a été montré au cours de l'Expo d'Osaka. Ce documentaire de 18 minutes a été tourné aux quatre coins du monde et veut polariser la splendeur de l'humain dans la société contemporaine;
- l'inoubliable expérience de Spectrafonia logée dans l'ancien Pavillon des Pays-Bas qui revit cette année dans quatre programmes différents par jour. Les spectacles d'environnement total jouent avec le son et la lumière pour nuancer, accompagner et colorer la musique contrôlée par l'électronique. Le visiteur est préparé à cette unique expérience d'origine montréalaise dans une série de 11 cabines isolées où les sons les plus ordinaires de la vie atteignent une résonance globale comme si on les entendait pour la première fois;
- le Pavillon de l'Espace qui présente un nouvel aspect de l'exploitation spatiale et montre les réalisations humaines extra-terrestres de la dernière décennie et la diversité des satellites. "L'Espace" ramène des pièces d'exposition fournies par la NASA ainsi que plusieurs films conçus pour vulgariser les sciences modernes;
- la Musique du Monde, présentation entièrement renouvelée, est présentée sous plusieurs facettes

dans une optique jumelée; "L'attrait de la musique" et "La musique raconte une histoire". Plus de 90 pour cent de la participation musicale a été conçue pour stimuler l'appréciation des visiteurs, depuis le chant grégorien jusqu'à la musique pop;

- le Palais des Arts où sont présentés des chefs-d'oeuvre cinématographiques ainsi que des éléments représentatifs de l'art photographique, sculptural et littéraire. On pourra aussi faire connaissance avec certains métiers d'art comme l'ébénisterie et l'artisanat ancien. Des chefs-d'oeuvre sont aussi proposés grâce à la collaboration de la Cinéma-thèque française;
- l'URSS a apporté une réplique exacte, d'environ 2 tonnes, du satellite lunaire Lunokhod et promet de merveilleuses heures de spectacles en compagnie d'une troupe de dix-huit artistes;
- le Pavillon des Enfants: Une variété de jeux et de pièces de participation qui laissent aux petits le plaisir de s'ébattre dans un décor bien à eux.

Ces quelques attractions ne sont, bien sûr, qu'un coup d'oeil très rapide sur les merveilles que renferme Terre des Hommes.

Les autres pavillons rivalisant d'intérêt, tels ceux de la Belgique, du Pakistan, de l'Inde, de la Birmanie, du Canada, de Ceylan, du Mexique, du Maroc ainsi que ceux de l'Humour, des voitures d'autrefois, des armes, des calèches et traîneaux, des collectionneurs réservent d'innombrables surprises aux visiteurs des îles enchantées du St-Laurent. L'exposition fermera ses portes le 6 septembre.

INDEMNITÉ ACCORDÉE AUX PÊCHEURS

Un programme d'aide de l'ordre d'un million et demi de dollars a été mis en train pour les pêcheurs et les exploitants d'usines de traitement à qui la contamination du poisson de l'Atlantique et des eaux intérieures par le mercure a nuï.

Le ministre des Pêches, M. Jack Davis, a annoncé que des versements en espèces seront effectués dans le cas de quantités commerciales de poisson reconnu impropre à la consommation. En outre on entreprendra des travaux spéciaux en vue d'aider les pêcheurs à transformer leurs bateaux et leurs engins pour qu'ils puissent servir à d'autres opérations de pêche.

Les quantités ou expéditions commerciales de poisson condamnées, dans les provinces Maritimes, par la Direction de l'inspection du Service des pêches ont été retirées du marché. En tout, \$617,000 seront versés pour le poisson refusé. Il s'agit dans la plupart des cas d'espadon et de thon et d'une certaine quantité de flétan. On ne s'attend pas que d'autres expéditions de ces espèces soient rejetées à cause de contamination par le mercure.

A cause du degré de contamination passablement élevé de l'espadon, il est peu probable que la pêche de ce poisson à partir de la Nouvelle-Écosse, soit reprise. La flottille de 70 bateaux de pêche à l'espa-

don sera équipée au coût approximatif de \$185,000 pour capturer d'autre poisson.

La pêche de l'anguille dans la province de Québec a dû être interrompue en raison de la forte teneur en mercure des prises qui atteignent un million de livres par an et qui rapportent aux pêcheurs \$500,000. On peut réduire la teneur en mercure des anguilles en les gardant dans des conditions spéciales, pendant un certain temps. On a évalué à \$40,000 le coût de l'aménagement d'installations d'essai destinées à vérifier si la conservation de lots commerciaux d'anguilles sera rentable.

En Ontario, où la pêche commerciale la plus importante reprend peu à peu ses activités, un accord à frais partagés a été conclu avec le Gouvernement provincial aux fins de soutenir certaines opérations de pêche, notamment dans le nord-ouest de la province d'où les données sont encore bien incomplètes. Le programme prévu vise à assurer la continuité de la pêche commerciale dans les lacs où le niveau de pollution par le mercure n'est pas connu ou bien, dont le poisson, refusé en raison de pollution par le mercure, ne dépasse pas 20 p. cent de la valeur au débarquement. Une indemnisation sera accordée pour tout poisson refusé.

NOUVEAUX PROGRAMMES

On établit le coût des nouveaux programmes à \$250,000, la participation du Gouvernement fédéral se chiffrant par \$200,000. La part du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien comptera pour \$150,000 qu'il versera aux pêcheurs indiens de la région relevant de la compétence de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. On a fourni de l'aide sous forme de prêts aux quelque 1,000 pêcheurs qui ont vu leurs gains disparaître par suite de la fermeture des pêches commerciales en cinq localités par suite de la pollution mercurielle au Manitoba l'année dernière. Cette année, on propose d'affecter les pêcheurs des zones touchées à des programmes destinés à diversifier les pêches traditionnelles.

Cent pêcheurs recevront emploi et formation sur des bateaux armés de nouveaux engins de pêche pour prendre de nouvelles espèces de poisson n'ayant presque pas fait l'objet jusqu'ici d'une exploitation commerciale. Il en coûtera \$245,000 au Gouvernement fédéral pour ce programme. De plus, on effectuera d'autres opérations de pêche au coût de \$123,000.

Enfin une somme de \$30,000, permettra à l'Institut des eaux douces, à Winnipeg, d'effectuer des recherches dans plus de 100 lacs du Manitoba.

ÉVOLUTION DU NORD CANADIEN

(Suite de la page 2)

d'en déterminer les régions les plus vulnérables et celles qui risquent le moins de se dégrader par suite de la construction et de l'exploitation d'un pipe-

line.... Nous espérons pouvoir dresser une carte illustrant la vulnérabilité du milieu, carte que les sociétés pourraient consulter lorsqu'elles préparent des tracés, afin que l'État puisse ensuite étudier leurs demandes à la lumière de faits bien établis.

5. L'étude de la végétation afin de déterminer la répartition de la flore dans les régions, pour pouvoir ensuite évaluer les conséquences pour elles de tout projet de pipe-line.

6. L'examen des effets sur la surface des sols des travaux d'utilisation des terres, de leurs conséquences pour l'environnement, et du bouleversement causé par les divers genres de véhicules se déplaçant sur différents genres de sols. Parmi d'autres études, citons une enquête – assez limitée pour l'instant – sur la façon dont les fuites affectent la végétation et la faune et sur la façon d'y remédier, au besoin.

* * * * *

RÉPERCUSSIONS SOCIALES

Nous nous intéressons aussi aux répercussions sociales de la construction d'un pipe-line. Les installations de ce genre ont un grand impact sur les communautés qu'elles traversent et sur leur population. Nous devons apprécier les avantages et les inconvénients qu'un tel projet présente pour ces gens et nous devons les consulter. De nombreux résidents du Nord vivent de la chasse et du piégeage et tirent de leur milieu naturel toute leur joie de vivre. C'est pourquoi je dis qu'il faut absolument que les septentrionaux participent à toutes les étapes de l'aménagement du territoire et à l'élaboration des règlements correspondants.

La mise en valeur du Nord doit se réaliser sans que cette région se transforme en un milieu inhumain où les systèmes sont rois et les hommes, des victimes. Les habitants du Nord ont souvent répété qu'ils ne veulent pas que leurs terres soient bouleversées et leurs eaux polluées par des gestes hâtifs, comme dans le Sud; mais ils veulent avoir part aux bénéfices tirés de l'exploitation des richesses de leur région. Ils veulent des emplois et de meilleures conditions de vie. Ces résultats seront atteints si le développement du Nord est bien préparé, bien coordonné et si tous les intéressés y participent. En bref, il faut nous départir de nos vieilles attitudes d'esprit envers le Nord.

Les pelletiers, les baleiniers, les mineurs et les pêcheurs qui ont envahi les régions septentrionales au dix-neuvième siècle et au début du vingtième, ont exploité et souvent épuisé les ressources pour des entreprises de l'extérieur, sans s'occuper des habitants, ni de l'environnement. Nous n'acceptons plus cette optique étroite: le Nord est un endroit où les gens peuvent se fixer en permanence. Nous voulons un développement qui serve les habitants, nous ne voulons ni abus, ni moratoire. Nous ne voulons ni hâter ni ralentir ce développement: nous voulons un progrès bien équilibré, fondé sur tous les aspects de la mise en valeur du Nord – la politique, la culture, l'écologie et l'économie....